

ATTESTATION

La Compagnie Bretonne de Gestion Forestière atteste avoir procédé le 05 mars 2026 à la visite de contrôle annuelle, préalable à l'ouverture du Parc Acrobatique en Hauteur :

« AIRPLANE NATURE »
Zone de l'aérodrome de Vannes - Meucon
MONTERBLANC (56)

Le diagnostic porte sur 168 arbres qui ont été analysés sur 11 critères afin de déterminer leur état sanitaire et sécuritaire en vue de l'ouverture du parc au public.

Les arbres diagnostiqués répondent aux critères de sécurité portant sur la conformité de la partie 1 de la norme NF EN 15-567 sous réserve que les préconisations du rapport soient respectées et que l'accès au parc soit interdit par grand vent (à partir de la Force 7 sur l'échelle de Beaufort).

Le diagnostic visuel des arbres bordant le parcours a été réalisé et il n'a pas permis de déceler d'arbre présentant des risques de rupture imminent.

L'analyse des agrès n'est pas concernée par le présent rapport.

Validité du diagnostic : 1 An.

Fait le 23 mars 2026

Maurice BONNET -Technicien Arboricole